

Type de réunion

Réunion d'école publique

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- Mettre à disposition des enseignants ou des intervenants supplémentaires pour prendre en charge des travaux de groupes ;
- Ménager des groupes de soutien pour permettre à chaque élève d'améliorer ses points faibles ;
- Mélanger, dans les groupes de travail, bons et élèves plus faibles pour qu'ils s'entraident ;
- Ne pas remplacer les personnes par des ordinateurs ;
- Permettre à tous les élèves de travailler sur ordinateur pour savoir utiliser l'outil informatique à la fin de leur scolarité ;
- Préserver l'autonomie des enseignants dans le choix de leur pédagogie ;
- Encourager le dialogue et la coopération parents-enseignants ;
- Faire passer les évaluations CE2 au dernier trimestre de CE1 pour décider du passage au cycle III ;
- Ajouter du personnel sur les réseaux d'aides.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- Mettre à disposition des enseignants ou des intervenants supplémentaires pour prendre en charge des travaux de groupes ;
- Afficher, dans les mairies et les écoles, la liste des associations qui s'occupent des aides aux devoirs.

17 Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?

- Maintenir la coupure du mercredi.
- Une trop grande disparité persiste entre les quantités de devoir donnés au collège et en CM2. Nous proposons une mise en place progressive des devoirs écrits.
- Diminuer le nombre des heures de cours et les remplacer par des heures de permanence.
- Augmenter le nombre de jours de classe et diminuer le nombre d'heures de cours par jour.
- Remplacer les professeurs de collège dès les premières absences en utilisant éventuellement des maîtres polyvalents voire en remplaçant ponctuellement une discipline par une autre.
- Etablir un calendrier de vacances équilibré.
- Nous soulignons la trop grande disparité de moyens dont disposent les mairies pour assurer l'entretien des locaux. Nous proposons donc que ce soit l'état qui gère cette compétence ou qui donne un budget identique à toutes les écoles en fonction du nombre de classes ou d'enfants.
- Nous proposons que des normes d'entretien minimales des locaux soient mises en place et qu'un calendrier de remplacement du matériel soit défini.

-Nous reconnaissons l'avancée dans les nouvelles normes concernant l'accueil des enfants handicapés et nous demandons le maintien des auxiliaires de vie pour ceux-ci. Nous demandons également leur mise en place dès qu'un enfant handicapé est accueilli dans une école.